

Compte rendu de la réunion du comité consultatif des actionnaires du 12 janvier 2022

Le Comité Consultatif des Actionnaires Individuels (CCAI) de Wavestone s'est réuni le 12 janvier 2022. Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, la réunion s'est déroulée en visioconférence.

Parmi les membres du CCAI, étaient présents :

- Valérie Bondon
- Françoise Guelle
- Claude Haroche
- Caroline Meignen
- Carole Sens

M. Pierre Allard était absent et excusé.

Ainsi que des membres du management et de l'équipe Relations investisseurs et actionnaires du cabinet :

- Benjamin Clément
- Sarah Lamigeon

Mme Justine Brosset était absente et excusée.

La réunion débute par un retour sur les actualités récentes du cabinet.

Tout d'abord, la confirmation de l'acquisition par Wavestone de la société NewVantage Partners basée à Boston, aux Etats-Unis. Les membres échangent sur le ratio prix d'acquisition/chiffre d'affaires, sur la signification de *data strategy*, et sur l'intérêt de l'opération pour Wavestone, notamment en lien avec le nouveau plan stratégique.

Ensuite, Sarah Lamigeon et Benjamin Clément reviennent sur la présentation du plan stratégique de Wavestone à horizon 2025 : Impact. Les membres échangent sur différents sujets (*global practices*, international, ambition et confiance sur la capacité à atteindre les objectifs...).

La réunion se poursuit avec un débat autour des prochaines réunions du Wave Club Actionnaires. En raison du contexte sanitaire, la prochaine réunion se déroulera en visioconférence au début du mois de février et aura pour objet un retour sur la communication financière relative au chiffre d'affaires du 3^e trimestre de l'exercice 2021/22. Bien que seulement 10 personnes aient assisté à la dernière réunion de ce type courant décembre 2021, il est constaté un nombre plus conséquent de lectures du *replay* (plus de 50), ce qui tend à montrer que ce type de contenu intéresse les actionnaires individuels. Wavestone est donc dans la perspective de pérenniser ces rendez-vous.

En complément, le cabinet va travailler à l'organisation d'une réunion en présentiel sur la seconde semaine d'avril (date exacte et lieu à confirmer). Les membres débattent du caractère hybride de la réunion, du lieu, du contexte sanitaire, de la tenue d'un cocktail, des thématiques à aborder.

Par ailleurs, le sujet des conditions d'adhésion au Wave Club Actionnaires est évoqué. Dans certaines entreprises, un nombre d'actions minimal significativement supérieur à 1 (i.e. le nombre requis actuellement pour intégrer le Wave Club Actionnaires) est requis pour intégrer le Club Actionnaires.

Sarah Lamigeon et Benjamin Clément notent ce point afin de mener une réflexion interne, tout en reconnaissant qu'il n'y a finalement pas d'avantage très 'tangibles' à intégrer le Wave Club Actionnaires, sinon une certaine récurrence des échanges avec le top-management de Wavestone et que cela pourrait affecter négativement le taux de participation aux événements du Club.

Les sujets du document d'enregistrement universel et du TPI sont également évoqués, avec des échanges autour de l'utilisation des données personnelles, de l'impression et de l'envoi à domicile des documents de façon annuelle, ou encore de la mise en avant des actionnaires individuels. Wavestone prend bonne note de ces éléments pour réflexion interne.

Le temps imparti à la réunion est alors épuisé contrairement à l'ordre du jour. Les sujets relatifs au contenu de la prochaine Wave Lettre aux Actionnaires et au Document d'Enregistrement Universel 2021/22 seront traités hors réunion, par échange de mail et par téléphone.

La prochaine réunion du CCAI aura dans le courant du 1^{er} semestre 2022, en lien avec l'organisation des réunions du Wave Club Actionnaires et selon l'évolution de la situation sanitaire.